

LE BULLE TIN

JUILLET
2013

Bulletin municipal
d'information de Drummondville
Volume 25, numéro 5



UN NOUVEAU PARC WOODYATT EN 2015

P. 2

PREMIÈRE BORNE DE
RECHARGE ÉLECTRIQUE À
DRUMMONDVILLE

PP. 4-5

LA VILLE ENREGISTRE UN
SURPLUS DE 6,5 M\$

PP. 7 à 9

SPORT ET LOISIR : DE TOUT
POUR PROFITER DE L'ÉTÉ!

Lors de l'annonce de la réfection du parc Woodyatt, M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, était accompagnée de MM. John Husk et Yves Grondin, conseillers municipaux, de M^e Claude Proulx, directeur général de la Ville, de M. Steve Bazinet, directeur du Service des loisirs et de la vie communautaire, de M. Jasmin Corbeil, représentant du Groupe Rousseau Lefebvre, et de M. Alain Martel, conseiller municipal. Lire texte en page 3

DRUMMONDville
Capitale du développement

POUR DRUMMONDVILLE

LES ACTUALITÉS 2 à 6

À LA UNE 3

LE SPORT 7 à 9

LA SÉCURITÉ 10

L'ENVIRONNEMENT 11 à 13

LA QUALITÉ DE VIE 14-15

LA CULTURE 6 et 16

S'INSCRIVENT EN CAPITALE

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

RÉDACTION : Service des communications

COLLABORATION : Services municipaux Communication Jean Dufresne

MISE EN PAGE : Communication Jean Dufresne

IMPRESSIION : Imprimerie Lemire

TIRAGE : 35 600 copies

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

VILLE DE DRUMMONDVILLE 415, rue Lindsay, C.P. 398, J2B 6W3 819 478-6550 www.ville.drummondville.qc.ca

PROCHAINE PARUTION : Septembre 2013

Bulletin imprimé sur papier recyclé



EN BREF

DÉMÉNAGEMENT : QUI INFORMER DE SON CHANGEMENT D'ADRESSE?

Si vous êtes propriétaire d'un terrain ou d'une maison et que vous déménagez, pensez en informer le Service des finances de la Ville (compte de taxes municipales). Vous éviterez les frais relatifs au retard de paiement (taux annuel de 10 %, plus une pénalité au taux annuel de 5 %). Information : 819 478-6567

Le Service québécois de changement d'adresse (SQCA), accessible au www.gouv.qc.ca, permet à tous d'aviser six ministères et organismes en une seule démarche. Cela peut également être effectué par téléphone au 1 877 644-4545.

« PRENEZ L'ACCENT » AU MONDIAL DES CULTURES 2013

La 32^e édition du Mondial des cultures se déroule jusqu'au 14 juillet prochain. Profitez de l'occasion pour voir les 14 ensembles folkloriques invités se produire sur la Grande Place SAQ. Pour consulter la programmation complète, rendez-vous au www.mondialdescultures.com/programmation.

LES CHICK'N SWELL ANIMERONT LE FESTIVAL DE LA POUTINE

Le Festival de la poutine revient du 22 au 24 août 2013. Au programme de cette sixième édition : Radio Radio, Les Sœurs Boulay, Les Cowboys fringants,

Cœur de pirate, Robert Charlebois et plusieurs autres. Venez goûter la cuisine des six poutiniers ambulants invités. Information : www.festivaldelapoutine.com

PROGRAMMATION DU PAVILLON DE LA DANSE

La Ville de Drummondville gère l'utilisation du Pavillon de la danse situé au parc Woodyatt. Pour la saison estivale 2013, une programmation variée est offerte pour tous les groupes d'âge. Il est possible de consulter l'horaire du Pavillon au www.ville.drummondville.qc.ca/pavillonladedanse. Information et réservation : 819 478-6565

LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES PEUVENT FAIRE LE PLEIN À DRUMMONDVILLE

La Ville de Drummondville s'inscrit maintenant dans le parcours du Circuit électrique piloté par Hydro-Québec, ce réseau de recharge public qui se déploie graduellement entre Québec et Montréal.

La première borne électrique du territoire, installée dans le stationnement municipal de la Gare (rue Lindsay), a été inaugurée le 13 juin dernier. Notons que le Circuit électrique constitue une initiative majeure dans le déploiement de l'infrastructure de recharge nécessaire pour soutenir l'arrivée des véhicules électriques rechargeables au Québec.

Dans les prochains mois, deux autres bornes seront installées, soit dans le stationnement de la rue Heriot ainsi qu'au Complexe



M^{me} Chantal Guimont, d'Hydro-Québec, M. Louis Tremblay, de l'entreprise Addnergie (qui a fabriqué la borne électrique), et M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, lors de l'inauguration de ce nouveau service.

sportif. L'installation de trois bornes supplémentaires est prévue en 2014.

Le Circuit électrique comprend maintenant près de 160 bornes de recharge à 240 volts en

service. Depuis son inauguration le 30 mars 2012, son expansion se poursuit afin qu'il offre une plus vaste couverture géographique et desserve un plus grand nombre de conducteurs de véhicules électriques.

À TEMPS POUR LE BICENTENAIRE UN TOUT NOUVEAU PARC WOODYATT EN 2015

C'est le 18 juin dernier que la Ville de Drummondville a fièrement dévoilé son projet de réfection du parc Woodyatt intitulé *Vire-Vent*. Une réfection majeure du parc viendra enrichir ce lieu exceptionnel de détente, de loisirs et de festivités. L'échéancier prévoit l'achèvement des travaux en 2015, année du bicentenaire de la ville.

Un projet innovateur réfléchi

Selon l'étude complétée et les résultats présentés par les autorités municipales, il a fallu tenir compte de contraintes importantes lors de l'élaboration du projet. L'absence de lien avec le centre-ville, la dégradation des berges et des aires gazonnées, le manque de cohérence et d'intégration entre les espaces, les seuils d'accueil inexistant et un espace central vide en sont des exemples.

Cependant, la proximité de la rivière, la nature environnante, le centre-ville et la présence des gens constituent des facteurs positifs autour desquels le projet s'articulera.

« Le parc Woodyatt est depuis toujours le lieu de rassemblement familial par excellence. Au fil des ans, il a connu un développement axé sur les fêtes populaires et le sport. Dans le cadre du projet *Vire-Vent*, nous avons voulu aller beaucoup plus loin en termes d'accessibilité piétonnière et cyclable, d'esthétique globale et de mise en valeur environnementale et historique des éléments que l'on retrouve sur le site », a résumé la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras, en précisant que des panneaux illustrant l'allure future du parc seront disposés dans celui-ci afin de permettre aux gens de se faire une bonne idée du concept proposé par le Groupe Rousseau Lefebvre.

De nombreux ajouts

Ainsi, sur le plan pratique, l'entrée principale sera reconfigurée : un

amphithéâtre gazonné, un miroir d'eau, un belvédère, une passerelle de bois et une esplanade comptent parmi les aménagements qui viendront compléter le parc.

Par ailleurs, la Ville a tenu à intégrer des éléments didactiques qui traiteront, par exemple, de la gestion des eaux pluviales, de l'interprétation de la faune et de la flore des îles, de l'histoire et du patrimoine de la turbine située dans le parc ainsi que de l'interprétation du sous-bois humide. Consolidation de la plantation des arbres de rue, jardin éducatif de vivaces indigènes, zone de rena-

turalisation et marais filtrant sont d'autres éléments que le promoteur remarquera dans le « nouveau » parc Woodyatt. Le tout sera mis en valeur par un éclairage très présent qui alliera esthétique et sécurité.

Des travaux en deux temps

Il est question de 10 semaines à l'automne 2013. Ensuite, une seconde phase de vingt semaines de travaux aura lieu en 2014 et en 2015. Le tout sera complété pour la mi-mai 2015.

« Nous sommes convaincus que le parc Woodyatt, déjà fort populaire,

le sera davantage au cours des années à venir. Avec les projets qui gravitent autour de lui, que ce soit les projets liés au 200^e de Drummondville, l'implantation éventuelle, à proximité, d'un campus universitaire ou l'amélioration de l'accessibilité piétonnière et cycliste, tout converge vers lui et le centre-ville deviendra plus animé que jamais. Nous avons voulu tabler sur les forces du parc Woodyatt et nous croyons que la population appréciera au plus haut point la réalisation du projet *Vire-Vent* », a conclu la mairesse.



Quels que soient les événements et les saisons, le parc Woodyatt n'aura jamais eu si fière allure au terme des travaux qui s'échelonnent jusqu'en 2015, année du bicentenaire de Drummondville.

ÉTATS FINANCIERS 2012 : SURPLUS DE 6 547 609 \$

La Ville de Drummondville a déposé, le 4 juin dernier, son bilan financier de l'année 2012. Selon le rapport fourni par l'auditeur indépendant, « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Drummondville au 31 décembre 2012 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Ce bilan se solde par un surplus d'opération de 6 547 609 \$. L'analyse des résultats démontre que cette performance provient tant d'économies au chapitre des dépenses que des revenus additionnels. Nous avons gardé le cap sur une gestion serrée des fonds publics et pu profiter d'une activité économique dont la vigueur ne se dément pas depuis plusieurs années.

Nous y avons d'ailleurs contribué, pour notre part, par des investissements de 27,7 M\$ pour desservir une population en croissance constante.

Revenus

En termes de revenus, Drummondville termine l'année 2012 avec des revenus réels de 91 522 080 \$, c'est-à-dire 4 922 080 \$ de plus que les 86 600 000 \$ qui étaient budgétés. Cet accroissement de revenus est attribuable à quelques facteurs précis. D'une part, nous avons perçu des sommes additionnelles de 2 659 700 \$ en redevances sur la collecte sélective. Cela dépasse largement nos prévisions et constitue des arrérages des années 2010, 2011 et 2012.

La vitalité du secteur immobilier drummondvillois nous a également permis de recevoir des sommes additionnelles de 1 154 155 \$ en droits de mutation. Les ventes de

terrains ont entraîné des revenus supplémentaires de 476 252 \$, tandis que le secteur des revenus divers a enregistré des revenus de 543 383 \$ supérieurs à ce qui avait été prévu.

Dépenses

Quant aux dépenses totales, elles représentent 84 974 471 \$, alors que les prévisions avaient été établies à 86 600 000 \$. Les dépenses de fonctionnement des services se chiffrent à 71 591 201 \$, soit 1 659 643 \$ de moins que ce qui avait été anticipé. Il faut noter que nos dépenses de fonctionnement per capita sont à 1 153 \$ (1 600 \$ pour la moyenne des villes comparables au Québec).

En outre, les dépenses totales incluent un remboursement en capital de la dette à long terme de 10 150 422 \$. Par ailleurs, une somme de 2 089 695 \$ a été utilisée pour des immobilisations payées comptant, tandis que le remboursement au fonds de roulement a été de 1 143 153 \$ en 2012.

Dette

Au chapitre de la dette, le montant à la charge de l'ensemble des contribuables se chiffre à 76 368 174 \$, alors que la dette de secteur, soit celle qui est assumée par un certain nombre de contribuables vivant surtout dans les nouveaux secteurs résidentiels, est de 15 628 295 \$.

Ainsi, la dette totale nette s'établit à 91 996 469 \$ au 31 décembre 2012, comparativement à 85 760 533 \$ un an auparavant. En 1988, elle était de 47,3 M\$. Sur ce point, il faut souligner le fait qu'à Drummondville, la dette totale nette représente 1,73 % de l'évaluation imposable ou 1258 \$ per capita. En 1988, elle représentait 5,41 % de l'évaluation municipale et 1313 \$ per capita. Il s'agit là d'une performance très enviable.

À titre de comparaison, la dette totale est nettement en dessous des

villes comparables à la nôtre (2,63 % ou 2402 \$ per capita).

Pour ce qui est de la dette touchant l'ensemble des contribuables, elle est à 1,44 % de l'évaluation imposable ou à 1044 \$ per capita. Une fois de plus, la dette demeure très marginale par rapport à notre richesse foncière municipale et en-deçà de celle de villes comparables.

Investissements

Comme nous l'avons indiqué plus tôt, les états financiers démontrent aussi que la dernière année a été riche en termes d'investissements importants qui caractérisent une ville en pleine croissance comme Drummondville.

C'est donc une somme de 27 687 512 \$ qui a été consacrée aux investissements en 2012, comparativement à 43 696 809 \$ en 2011. Ils se ventilent de la façon suivante :

- 4 441 777 \$ pour amorcer les travaux de desserte commerciale aux abords de l'autoroute 20;
- 2 040 219 \$ pour finaliser la réfection d'une partie de la rue Lindsay;
- 9 385 805 \$ pour les autres travaux d'infrastructures, d'aqueduc, d'égouts et de voirie, dont 6,7 M\$ pour les améliorations apportées aux boulevards et rues de la ville ainsi que pour les travaux de secteurs;
- 6 590 535 \$ pour des édifices, des équipements, de la machinerie et des terrains. Cette somme inclut 1 773 557 \$ pour la décontamination du futur terrain de la bibliothèque sur la rue Lindsay;
- 3 368 970 \$ pour des améliorations dans les parcs, terrains de jeux et espaces verts, dont 1 363 754 \$ pour compléter le

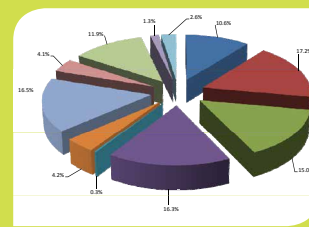
Principales dépenses de fonctionnement

17,2 % Sécurité publique (police, incendie et sécurité civile)

16,5 % Loisirs et culture (centres communautaires, aré纳斯, piscines, parcs, bibliothèque, manifestations populaires)

16,3 % Hygiène du milieu (eau potable, eaux usées, déchets domestiques, matières recyclables et environnement)

15 % Transport (voirie, déneigement, éclairage des rues, circulation et stationnement, transport en commun, transport adapté et aéroport)



chalet et les terrains de tennis du parc Bernier et 1 334 678 \$ pour les nouveaux jeux d'eau des parcs Millette et Alexandre ainsi que pour la piscine du parc Millette.

Précisons qu'au cours des cinq dernières années, le total des investissements a été de 148,6 M \$, tandis que l'endettement total net n'a augmenté que de 38,3 M \$ durant la même période. Ce résultat est un effet combiné de subventions, d'immobilisations payées comptant, d'appropriations au fonds de roulement et de remboursements sur la dette à long terme.

Surplus accumulé non affecté

Le surplus d'opération de l'année 2012 est de 6 547 609 \$ et s'ajoute au solde disponible de 925 179 \$, pour un total non affecté de 7 472 788 \$.

Différents éléments ont déjà été retenus en vue d'une utilisation judicieuse d'une partie de ce montant. Ainsi, une somme de 2 M\$ ira au fonds de roulement, qui sera ainsi porté à 14 M\$. Rappelons que le fonds de roulement permet de réaliser des dépenses d'immobilisations sans avoir à payer d'intérêts.

De plus, dans le cadre de la planification des fêtes du 200^e de Drummondville en 2015, une somme de 1,5 M\$ sera affectée au financement des activités à venir. Une somme de 2 M\$ servira également en cours d'année à rembourser différents engagements financiers ou à réduire la dette.

Le surplus accumulé non affecté restant sera donc de l'ordre de 1 972 788 \$. Il représente une marge de manœuvre très raisonnable de 2,2 % du budget global de 90,8 M\$ de l'année 2013.

Surplus affectés des ex-villes

Le surplus affecté de l'ex-Ville de Drummondville est de l'ordre de 150 047 \$. La projection de ce surplus couvrira la totalité du service de la dette qui viendra à échéance en 2014.

L'ex-Ville de Saint-Nicéphore a, quant à elle, un surplus affecté de 267 485 \$. Comme le service de la dette est venu à échéance en 2011, ce surplus pourra être utilisé pour des projets touchant les citoyens de ce secteur.

Par ailleurs, il faut préciser que les surplus affectés des ex-municipalités de Saint-Charles-de-Drummond et de Saint-Joachim-de-Courval sont épuisés ou insuffisants pour couvrir les sommes inscrites au service de la dette. Dans le cas du secteur de Saint-Charles, une taxe spéciale de 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation est déjà imposée pour couvrir le solde de la dette. Il est cependant à noter que l'année 2013 est la dernière année de cette imposition.

Conclusion

Le rapport sur les états financiers en date du 31 décembre 2012 démontre clairement l'excellence de la santé financière drummondvilloise et met en relief notre volonté de gérer les fonds publics avec la plus grande rigueur.

Au cours des dernières années, nous avons fait en sorte que Drummondville prenne de plus en plus sa place et devienne un pôle de développement incontournable au Québec dans toutes les sphères d'activités. Nous avons mis le citoyen au cœur de nos préoccupations. Le respect de la capacité de payer et l'amélioration constante de la qualité de vie ont été nos deux lignes directrices. Cet élan continu, ce rayonnement enviable, jumelés à de solides assises financières, nous permettront à coup sûr d'envisager l'avenir avec optimisme et confiance.

Ville de Drummondville – Activités financières de fonctionnement

	Budget 2012	Réalisations 2012	Réalisations 2011 (Redressé)
REVENUS			
Taxes	70 039 047	69 654 376	67 063 209
Paiements tenant lieu de taxes	3 635 800	3 611 723	3 485 202
Transferts	4 977 664	8 113 076	3 993 569
Services rendus	2 775 290	3 268 186	3 087 189
Imposition de droits	1 950 000	4 626 725	3 216 071
Amendes et pénalités	2 000 000	1 651 775	2 099 557
Intérêts	350 000	604 205	373 171
Autres revenus	250 000	769 840	1 269 062
Total des revenus	85 977 801	92 299 906	84 587 030
Autres activités financières			
Affectations - excédent de fonctionnement affecté	422 199	(206 094)	(305 060)
Affectations - fonds réservés	200 000	(571 732)	5 230
	86 600 000	91 522 080	84 287 200

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	9 035 534	9 028 428	7 893 354
Sécurité publique	14 068 094	14 598 730	13 506 453
Transport	12 725 025	12 740 899	12 542 728
Hygiène du milieu	15 704 921	13 892 100	15 535 967
Santé et bien-être	215 000	236 280	217 188
Aménagement, urbanisme et développement	3 490 482	3 596 010	3 272 698
Loisirs et culture	13 841 824	13 990 487	12 632 522
Frais de financement	4 169 964	3 508 267	3 436 625
Total des dépenses de fonctionnement	73 250 844	71 591 201	69 037 535
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme	10 279 156	10 150 422	9 717 761
Affectations - fonds de roulement	1 070 000	1 143 153	684 633
Affectations - activités d'investissement	2 000 000	2 089 695	1 817 416
	86 600 000	84 974 471	81 257 345
Excédent de fonctionnement de l'exercice	-	6 547 609	3 029 855

Ville de Drummondville – Statistiques municipales

	31 décembre 2008	31 décembre 2009	31 décembre 2010	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Population	68 446	70 561	71 117	71 716	73 120
Évaluation municipale imposable (en milliers de dollars)	4 410 940	4 542 110	4 611 929	5 219 046	5 312 414
Endettement total net					
Une partie des contribuables (secteurs)	8 773 353	9 403 549	12 510 511	13 334 030	15 628 295
L'ensemble des contribuables					
• Ex-Drummondville	272 391	128 561	-	-	-
• Ex-Saint-Charles	218 694	185 655	150 548	104 880	50 332
• Nouveau Drummondville	44 402 557	45 377 177	53 528 363	69 259 762	73 677 889
• Assainissement des eaux (SQAE)	4 392 313	3 956 214	3 519 571	3 061 861	2 639 953
	49 285 955	49 647 607	57 198 482	72 426 503	76 368 174
Endettement total net à long terme per capita à la charge de l'ensemble des contribuables	720	704	804	1 010	1 044
Endettement total net à long terme	58 059 308	59 051 156	69 708 993	85 760 533	91 996 469
% de la dette nette à long terme sur l'évaluation municipale	1,32%	1,30%	1,51%	1,64%	1,73%
Endettement total net à long terme per capita	848	837	980	1 196	1 258
Investissements annuels (immobilisations)	19 619 804	18 810 853	38 768 225	43 696 809	27 687 512



PRIORITÉ COURTOISIE : POUR ASSURER DES DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES... DANS LE RESPECT DE TOUS!

La sécurité des usagers des voies publiques est primordiale, peu importe la saison. Cette année encore, la campagne **Priorité Courtoisie** revient afin de rappeler aux piétons, aux cyclistes, aux usagers d'aides à la mobilité motorisée (AMM) et aux automobilistes l'importance d'adopter des comportements courtois dans leurs déplacements, été comme hiver.

Un comportement courtois se traduit par la tolérance et le respect des autres usagers. Il peut se refléter par des gestes simples comme établir un contact visuel avec les personnes qui arrivent aux intersections et céder le passage aux usagers vulnérables que sont les piétons, les cyclistes et les usagers d'AMM. Par la suite, c'est la règle du « premier arrivé, premier servi » qui prévaut. La courtoisie

passé aussi par le respect du Code de la sécurité routière.

Nouveauté cette année : chaque élu municipal a été invité à choisir une intersection plus fréquentée par les divers usagers de la route dans son district. Ce lieu porte le marquage au sol « Courtoisie » et les citoyens sont appelés à la prudence, mais surtout, sont appelés à adopter un comportement courtois lors de leurs déplacements. La rue appartient à tous; il est de la responsabilité des usagers de veiller à leur sécurité.

Des collaborateurs de premier plan se sont joints à la Ville de Drummondville dans le cadre d'un concours tout spécial. La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a fourni 2500 brassards réfléchissants qui seront distribués aux citoyens par les équipes de Rouge FM et de

NRJ lors de divers événements estivaux. Ces brassards numérotés serviront de bons de participation pour plusieurs tirages ponctuels. Il y aura de nombreux prix à gagner, dont des paires de billets pour des spectacles à la Maison des arts Desjardins Drummondville et des laissez-passer pour le parcours d'Arbre en arbre Drummondville.

Pour plus de détails sur la campagne **Priorité Courtoisie** et son concours, consultez le www.ville.drummondville.qc.ca/prioritecourtoisie.



M. Stéphane Mailhot, représentant de la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Drummond, MM. Alain Martel et John Husk, conseillers municipaux, M^{me} Véronique Larose, représentante de Commerce Drummond (auparavant le Commissariat au commerce), et M. Jocelyn Gagné, conseiller municipal.

Les intersections ciblées sont :

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| Mercure/Lafontaine; | Route 139/Mercure; |
| Grande-Allée/Clair; | Saint-Damase/Saint- |
| Victorin (près de l'école | Marcel; |
| Saint-Charles); | Saint-Jean/Saint-Albert; |
| Des Chutes/Fradet; | Cockburn/Ringuet. |

LA CULTURE

ARTS ET CULTURE... EN RAFALE

Un guide urbain au centre-ville

Pour la première fois à Drummondville, un guide urbain est présent dans le quadrilatère du grand centre-ville pour informer les gens de son histoire et des activités offertes (parc Woodyatt, Parcours Souverance, personnages et lieux significatifs de la ville, etc.). Il est possible d'interpeler le guide pour toute question historique, les jeudis et vendredis, de 13 h à 20 h, et les samedis et dimanches, de 10 h à 18 h, jusqu'au 25 août.

Visites de l'église St. George

Érigée en 1855, l'église anglicane St. George est le plus vieil édifice

institutionnel de Drummondville. Vous y découvrirez une architecture au cachet mystérieux, amplifiée par les nombreux arbres plus que centenaires sous lesquels reposent les pionniers ainsi que le fondateur de Drummondville, Frederick George Heriot (1786-1843). Les visites sont proposées jusqu'à la fin août, du mercredi au dimanche, de 13 h à 19 h. C'est gratuit!

Le centre-ville vit au rythme des artistes

La Ville de Drummondville et la Corporation d'animation Heriot rappellent que la place Saint-Frédéric regorge d'activités tout au cours de l'été 2013. Des spectacles

sont présentés les mardis et les jeudis, dès 19 h, lorsque le temps le permet. Pour le plus grand plaisir de la population, ces spectacles sont gratuits. Les amateurs auront accès à plusieurs styles musicaux : chansonnier, rock rétro, pop jazz et country. Il est à noter que l'Harmonie de Drummondville et le Royal 22^e Régiment seront de retour cette année.

Histoire de dîner dans une atmosphère artistique, la Corporation et la Ville organisent également des midis ensoleillés.

Par ailleurs, les amateurs de livres seront heureux d'apprendre que l'activité Les Bouquinistes sera de retour cette année, soit du 4 au 8 septembre, de 10 h à 21 h.

Expositions à la bibliothèque municipale

Jusqu'au 15 juillet, venez découvrir les cadeaux culturels offerts à la Ville de Drummondville par les différentes troupes invitées lors des précédentes éditions du Mondial des cultures.

En juillet et août, Tina Marleau et ses élèves exposent leurs divers projets en textures mixtes.

Pour sa part, la Guilde des artistes de la région de Drummondville propose, jusqu'au 9 septembre au Salon des nouveautés de la bibliothèque, une exposition de toiles et de sculptures sous le thème du livre.

Autres nouvelles culturelles en page 16

POUR UN ÉTÉ... SPORT ET LOISIR!

De nombreux équipements et installations à votre disposition

Club de voile et plage publique

2560, boulevard Allard
819 472-3043 • www.clubdevoile.com

Tarifcation	Avec Carte accès-loisirs (tarif à la journée)	Sans Carte accès-loisirs (tarif à la journée)
Passeport	5 \$	15 \$
Adulte (16 ans et plus)	2 \$	6 \$
Jeune (8 à 15 ans)	1 \$	4 \$
Enfant (moins de 8 ans)	Gratuit	2 \$

Horaire :

Jusqu'au 12 août : 11 h à 20 h
Du 13 août au 3 septembre : 11 h à 18 h

Pour obtenir votre Carte accès-loisirs, vous pouvez vous présenter :

- À la bibliothèque municipale (545, rue des Écoles);
 - Au Drummondville Olympique (1380, rue Montplaisir).
- Preuve de résidence à Drummondville requise (permis de conduire, bail, factures, etc.). La carte coûte 2 \$ et est valide pour trois ans.

Plateaux disponibles

Terrains de soccer : 819 478-6565
Terrains de baseball : 819 478-6565
Terrains de tennis extérieurs : 819 478-2155 (www.tennis-drummondville.com)
Parc de planche à roulettes Saint-Joseph : 819 477-0484
Parc de planche à roulettes Saint-Nicéphore : 819 479-8686

Parc nautique Saint-Thérèse

746, boulevard Mercure
819 478-0907

Tarifcation	Avec Carte accès-loisirs (tarif à l'heure/tarif à la demi-journée (4 heures))	Sans Carte accès-loisirs (tarif à l'heure/tarif à la demi-journée (4 heures))
Pédalo 2 places	4 \$/14 \$	7 \$/20 \$
Pédalo 4 places	6 \$/20 \$	9 \$/27 \$
Kayak 1 place	4 \$/14 \$	7 \$/20 \$
Kayak 2 places	6 \$/20 \$	9 \$/27 \$
Canot	4 \$/14 \$	7 \$/20 \$
Chaloupe	4 \$/14 \$	7 \$/20 \$

Horaire :

Jusqu'au 11 août : 12 h à 20 h
17 et 18 août : fermé (compétition de bateaux-dragons)
24 et 25 août : 13 h à 17 h
31 août, 1^{er} et 2 septembre : 13 h à 17 h

Vélo

Réseaux plein air Drummond
www.reseauxpleinair.com • 819 477-5995
Piste de BMX (Complexe Rosaire-Smith):
801, rue Bruyère • 819 478-1486

Informations complètes concernant les piscines, pages 8 et 9

LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Pierre Lavoie et les participants du marathon cycliste de 1000 km se sont arrêtés à Drummondville le 16 juin dernier.

Ils ont été accueillis au Cégep aux petites heures du matin. Après un repos bien mérité et un déjeuner, les cyclistes ont repris la route en direction de Granby.

de Portes et fenêtres Vaillancourt, ont aidé Pierre Lavoie à amasser des fonds pour la Fondation GO, qui soutient la recherche sur les maladies héréditaires orphelines et les projets faisant la promotion des saines habitudes de vie.

Les équipes de Drummondville qui ont pris part au Grand défi 2013, dont celles du Groupe Soucy, d'Autobus Girardin et

Nouveau !

escal:arbre

Concept européen et écologique qui consiste à escalader des arbres.

Six montées de 10 mètres sur deux pins centenaires et deux majestueux érables ce qui en fait le plus grand parc d'ESCALARBRE au Québec!

Système dernier cri d'auto-assurance TRUBLUE qui permet une descente vertigineuse en toute sécurité!

Palpitations assurées!

[reseauxpleinair.com](http://www.reseauxpleinair.com)
1-877-397-4544



À L'EAU IL FAIT CHAUD!



**UN RÉSEAU
DE PISCINES À PARCOURIR**

**3 piscines intérieures
et 8 piscines à ciel ouvert**

- POUR TOUS LES GOÛTS :**
- Tremplins de 1 et 3 mètres
 - Rivière intérieure Kino-aventure
 - Glissoires
 - Jeux d'eau
 - Pataugeoire
 - Structure gonflable Wibit
 - Corridors de nage
 - Ouvert 7/7 jours
- 

aqua COMPLEXE
1380, rue Montplaisir
819 477-1063

Piscine Woodyatt
53, rue du Pont
819 474-8892

Piscine Sainte-Thérèse
746, boul. Mercure
819 474-8916

Plage publique
CLUB DE VOILE
2560, boul. Allard
819 472-3043

Piscine Frigon
91, rue des Lilas
819 474-8894

Piscine Saint-Nicéphore
1080, rue Clair
819 472-3128

Piscine Secteur sud
1540, rue Saint-Aimé
819 474-8901

Piscine du Centre
175, rue Ringuet
819 477-1063

Piscine Secteur Grantham
5055, rue Gaudet
819 474-8953

Piscine Saint-Joseph
138, rue Saint-Albert
819 474-8896

Piscine Saint-Jean-Baptiste
44, 17^e avenue
819 474-8887

LÉGENDE

- Piscine intérieure
- Piscine à ciel ouvert
- Pataugeoire
- Nage en longueur
- Tremplin
- Tremplin 3 mètres
- Jeux d'eau

piscinesdrummondville.com
819 477-1063

Coût d'admission		
	Avec Carte accès-loisirs	Sans Carte accès-loisirs
Piscines intérieures		
Enfant	2 \$	4 \$
Adulte	4 \$	6 \$
Piscines à ciel ouvert		
Enfant	Gratuit	2 \$
Adulte	Gratuit	4 \$
Plage publique		
0 à 7 ans	Gratuit	2 \$
8 à 15 ans	1 \$	4 \$
16 ans et +	2 \$	6 \$
Famille	5 \$	15 \$



POUR DRUMMONDVILLE

**LE SPORT
S'INSCRIT EN CAPITALE**



RÉSEAU aquatique DRUMMONDVILLE Horaire Piscines Libres Été 2013

Piscines Intérieures

Piscine 25 m Aqua complexe, 1380, rue Montplaisir (Entrée stationnement du Village Québécois d'Antan)

Du 8 juillet au 30 août

Lundi	6 h à 18 h	Jeudi	8 h à 18 h
Mardi	8 h à 18 h	Vendredi	6 h à 16 h
Mercredi	6 h à 18 h		

Bassin 10 m Rivière Kino-aventure

Aqua complexe, 1380, rue Montplaisir (Entrée stationnement du Village Québécois d'Antan)

Lundi	9 h à 18 h	Jeudi	8 h à 18 h
Mardi	8 h à 18 h	Vendredi	9 h à 16 h
Mercredi	9 h à 18 h		

Piscine du Centre 175, rue Ringuet (entrée arrière, Maison des Arts Desjardins)

Du 23 juin au 23 août

Mardi	6 h à 8 h	Jeudi	6 h à 8 h
Mercredi	11 h à 13 h		

Piscines à ciel ouvert (8 piscines)

Piscines à ciel ouvert

21 juin au 11 août

Dimanche au samedi	12 h à 20 h	Piscine
	12 h à 17 h	Pataugeoire
Matinée		
Lundi	10 h 30 à 11 h 30	Pataugeoire Saint-Jean-Baptiste
Mardi	10 h 30 à 11 h 30	Piscine Grantham
Mercredi	10 h 30 à 11 h 30	Piscine Secteur Sud

Plage publique

Plage publique

21 juin au 11 août 2560 boul. Allard

Dimanche au samedi	11 h à 20 h
--------------------	-------------

Pré-saison Piscines à ciel ouvert (8 piscines)

16 juin : 14 h à 18 h
17 au 20 juin : 17 h à 19 h

Post-saison Piscines à ciel ouvert
12 août au 18 août : 12 h à 18 h

Piscines Woodyatt, Frigon, Secteur Sud et St-Joseph, Plage publique

Après 16 h, la température et l'achalandage peuvent justifier la fermeture des piscines. En cas de doute, s.v.p. téléphoner à la piscine à ciel ouvert avant de se déplacer.

819 477-1063 • piscinesdrummondville.com



AVEZ-VOUS VOTRE TRIO POUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE FAMILLE?

LA SÉCURITÉ

L'ENVIRONNEMENT

Avertisseur de fumée • Avertisseur de CO • Extincteur portatif

Avertisseur de fumée

Un avertisseur de fumée doit être installé dans chaque habitation ou logement où des personnes dorment.

Dans une habitation ou un logement de plus d'un étage, au moins un avertisseur de fumée doit être présent à chaque étage, à l'exception des greniers non chauffés et des vides sanitaires.

Dans un logement où des chambres sont louées, un avertisseur doit être installé dans chacune des chambres offertes en location.

L'avertisseur de fumée doit être fixé au plafond ou à proximité de celui-ci, conformément aux directives du manufacturier.

Obligation et responsabilités (avertisseur de fumée)

Changement de pile

Le propriétaire doit installer un avertisseur de fumée fonctionnel et placer une pile neuve dans chaque avertisseur de fumée ainsi alimenté lors de la location du logement ou de la chambre à tout nouveau locataire.

Obligation du locataire

Toute personne qui occupe un logement ou une chambre pour une période de six mois ou plus doit prendre les mesures exigées en vertu de la présente section pour s'assurer du bon fonctionnement des avertisseurs et des détecteurs de fumée installés à l'intérieur de son logement ou de sa chambre, notamment le changement de pile. On suggère de remplacer la pile de l'avertisseur de fumée au changement d'heure.

Avis au propriétaire

Lorsqu'un avertisseur est défectueux, le locataire doit en aviser le propriétaire, et ce, sans délai.

Ne peignez jamais l'avertisseur de fumée. S'il est peint, remplacez-le!

Monoxyde de carbone

Depuis le 8 avril 2013, une nouvelle réglementation concernant la sécurité incendie est applicable.

Un ou plusieurs avertisseurs de monoxyde de carbone doit (doivent) être installé(s) :

- Dans chaque résidence où un poêle à bois, foyer ou tout genre d'appareil fonctionnant au combustible fossile est utilisé;
- Dans toute résidence où un garage est directement relié à la résidence et où se trouve un véhicule ou un équipement fonctionnant à combustion.

Dans un bâtiment existant, tout avertisseur doit être installé et en état de fonctionnement d'ici le **8 avril 2014**.

Où l'installer?

Un avertisseur de monoxyde de carbone doit être présent sur chaque étage où il y a des chambres à coucher et être situé à moins de cinq mètres des chambres.

Obligation et responsabilités (avertisseur de monoxyde de carbone)

Responsabilités du propriétaire
Le propriétaire du bâtiment doit installer tout avertisseur de

monoxyde de carbone exigé par le règlement et prendre les mesures nécessaires pour en assurer le bon fonctionnement, incluant les réparations et le remplacement, lorsque cela est requis.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui peut être mortel. Il est incolore, inodore et sans saveur.

Extincteur portatif

Tout propriétaire ou occupant d'une unité d'habitation où est installé un appareil de chauffage à combustible solide (bois ou granulés) doit avoir à sa disposition un extincteur portatif fonctionnel de type 2-A 10-BC.

Quel est ce type d'extincteur?

L'extincteur 2-A 10-BC contient à la plupart des incendies : ceux causés par le bois, le papier et le tissu (A), ceux provoqués par les liquides inflammables (B) et ceux produits par les appareils électriques (C).

Où l'installer?

L'extincteur doit être visible, localisé près d'une issue et sur le même étage que l'appareil de chauffage à combustible solide.

Comment l'entretenir?

Une fois par mois, il faut vérifier :

- S'il est au bon endroit et en bon état;
- Si le sceau et la goupille sont bien en place;
- Si la pression du manomètre est bonne (dans le cas d'un extincteur rechargeable);
- Si la buse n'est pas obstruée.

Un extincteur à usage unique et jetable doit être mis hors service 12 ans après sa date de fabrication.

Un extincteur rechargeable à poudre doit être vidé et soumis aux opérations de maintenance tous les six ans. Il doit également subir un test hydrostatique tous les 12 ans.

Il faut faire recharger un extincteur après toute utilisation, même une utilisation de quelques secondes.

Consignes de sécurité avant d'utiliser un extincteur portatif :

- Tous les occupants ont été évacués des lieux;
- L'extincteur est en bon état;
- L'incendie est à son stade préliminaire;
- Il y a une sortie accessible derrière vous;
- Vous ne mettez pas votre vie ou celle des autres en danger;
- Vous respectez les directives d'utilisation prescrites par le fabricant.

Un extincteur portatif est efficace seulement lorsqu'il est utilisé dans les premières minutes d'un incendie.

Vous devez choisir un extincteur qui est homologué par un organisme reconnu tel que le Underwriters Laboratories of Canada (ULC).

Information : 819 477-8622 ou incendie@ville.drummondville.qc.ca

Soyez vigilant face aux compagnies itinérantes qui offrent l'inspection des extincteurs portatifs.

ÉCONOMIE D'EAU POTABLE : DES EFFORTS RESTENT À FAIRE

Même si Drummondville présente des statistiques encourageantes face à l'ensemble du Québec, d'importants efforts restent à faire pour économiser davantage l'eau potable.

Une stratégie d'économie d'eau potable existe. En quoi consiste-t-elle?

Selon le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), les volumes d'eau produits par personne au Québec sont plus élevés de 35 % par rapport au Canada et de plus de 60 % par rapport à l'Ontario.

Les objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable consistent, d'ici 2017, à réduire d'au moins 20 % la production moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec et à amener le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribué.

Cinq mesures pour y arriver

En vertu de la Stratégie, cinq mesures s'adressent directement aux municipalités. C'est ainsi qu'elles devront :

- Produire annuellement un état de la situation ainsi qu'un plan d'action dans lequel on retrouvera les mesures d'économie d'eau et la réglementation sur l'eau potable;
- Produire annuellement un bilan de l'usage de l'eau potable;
- Procéder à l'installation, pour les organismes municipaux non exemptés, de compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels et mixtes ciblés, à compter du 1^{er} avril 2014,

si les objectifs de réduction nationaux ne sont pas atteints;

- Établir, pour les organismes municipaux non exemptés, une tarification adéquate des services d'eau pour le secteur non résidentiel, à compter du 1^{er} avril 2017, si les objectifs de réduction nationaux ne sont pas atteints;
- Présenter annuellement un rapport sur la gestion de l'eau potable au conseil municipal.

Où se situe Drummondville?

Il est encourageant de constater que la Ville de Drummondville rencontre déjà les objectifs nationaux en ce qui concerne la consommation unitaire par personne et le taux de fuite pour l'ensemble de son réseau d'aqueduc. Toutefois, avec une consommation de 517 litres par personne par jour, Drummondville est encore loin du premier quartile canadien¹, qui est de 424 litres par personne par jour.

Il est donc à propos de rappeler que l'eau est une ressource qu'il faut préserver, que des économies appréciables sont liées à la production et à la distribution de l'eau et que tous ont avantage à modifier certains comportements.

En ce sens, pour 2013, la Ville s'engage à :

- Promouvoir l'économie d'eau potable dans la municipalité;
- Sensibiliser le secteur résidentiel à l'économie d'eau;
- Sensibiliser le secteur non résidentiel à l'économie d'eau.

Que pouvons-nous faire?

Comme indiqué précédemment, le dernier bilan de l'usage de l'eau potable à Drummondville permet de constater que la consommation moyenne est de 517 litres par personne par jour.

Cette consommation s'effectue non seulement à partir des 31 133 immeubles résidentiels desservis par le réseau d'aqueduc, mais aussi par les 1261 immeubles non résidentiels recensés en 2012. Il est donc primordial que chacun de ces deux secteurs participe à l'optimisation des consommations et ainsi permette à Drummondville de tendre vers une consommation semblable à celle des municipalités les plus performantes au Canada.

Quelques comparaisons

En considérant le taux d'occupation moyen de 2,11 personnes par résidence à Drummondville, nous pouvons considérer que la consommation d'un ménage se situe à près de 1100 litres par jour, ce qui correspond à :

- 2200 contenants d'eau embouteillée de 500 millilitres;
- 4400 tasses de café;
- 110 cycles de lave-vaisselle;
- 100 fois le geste de tirer la chasse d'eau de la toilette;
- 13 piscines hors terre (sur une période d'un an).

Cette année, la Ville de Drummondville vous invite, autant pour le secteur résidentiel que non résidentiel, à vous interroger sur votre consommation en eau potable, plus particulièrement sur deux points réputés comme étant de grandes sources de consommation :

- La **plomberie** de votre maison ou de votre immeuble est-elle en bon état?
- Vos pratiques d'**entretien de vos aménagements paysagers** permettent-elles de minimiser l'utilisation de l'eau potable?

Quelques trucs

- N'installez jamais de briques dans le réservoir de votre toilette comme dispositif réducteur de volume d'eau. Les briques peuvent se désintégrer, nuire au système ou fissurer le réservoir;
- Arrêtez l'eau pendant le brossage de dents ou lors du rasage, et rincez la vaisselle plus rapidement;
- Prenez des douches de cinq minutes ou moins, ou installez une pomme de douche à débit réduit;
- Conservez un pot à eau dans le réfrigérateur afin d'éviter de faire couler l'eau longtemps avant d'obtenir la température désirée;
- Installez un grand réservoir à l'extérieur pour recueillir l'eau de pluie qui s'écoule du toit. Servez-vous de cette eau plutôt que de l'eau courante pour arroser les nouveaux plants, les jardinières, les pots de fleurs, etc. L'eau de pluie est effectivement meilleure pour vos plantes, car elle ne contient pas de chlore et elle est à la température ambiante.

¹ C'est-à-dire que 25 % des municipalités canadiennes consomment moins de 424 litres par personne par jour.

En tout temps, faites évacuer les lieux et signalez le 9-1-1 pour alerter les pompiers, même si le feu semble éteint.

CAPSULES ENVIRONNEMENTALES

Bac brun : trucs et astuces pour un été en beauté!

Afin de limiter les désagréments liés aux odeurs et aux petits vers blancs pouvant survenir en période de canicule, voici quelques trucs :

- Respectez la liste des matières acceptées dans le bac brun et n'y déposez pas de viande crue;
- Enveloppez vos matières dans un papier journal ou dans un sac de papier, ou utilisez un grand sac à feuilles en papier comme protection intérieure de votre bac brun;
- Entrez votre bac à l'ombre;
- Sortez votre bac à chaque collecte;
- Rincez votre bac fréquemment à l'eau et au savon doux;
- Utilisez du bicarbonate de soude pour éliminer les odeurs et les vers blancs;
- Pratiquez l'herbicyclage en laissant le gazon tondu sur place. Les rognures déposées dans les bacs roulants peuvent dégager des odeurs désagréables en période de canicule.



Collecte des encombrants

Vous avez manqué la collecte des gros rebuts? Soyez sans crainte : d'autres solutions s'offrent à vous!

Si vos encombrants sont encore en bon état, pourquoi ne pas les apporter directement à la Ressourcerie Transition? Cet organisme sans but lucratif se spécialise dans la récupération et la vente d'une vaste gamme de biens domestiques en bon état, afin de favoriser le réemploi. En 2012, la Ressourcerie Transition a valorisé plus de 160 tonnes de rebuts! Vous pouvez aussi vous départir de vos encombrants en vous rendant à l'Écocentre de la MRC de Drummond, qui est ouvert du mardi au samedi, et ce, durant tout l'été.

Votre vieux réfrigérateur a plus de 10 ans et est encore fonctionnel? Le programme RECYC-FRIGO d'Hydro-Québec vous permet de vous en départir sécuritairement en plus de recevoir 30 \$ en échange. Pour plus de détails, visitez le www.hydroquebec.com/residentiel ou communiquez avec les responsables du programme au 1 855 668-1247.

La Patrouille verte est de retour

Jusqu'à la mi-août, des patrouilles sillonnent les rues de Drummondville à vélo. Ils sensibilisent et informent les citoyens sur différents sujets environnementaux dont la récupération, le réemploi, la collecte des matières organiques, l'herbicyclage et l'utilisation de l'eau potable.

Des visites dans les centres de la petite enfance, les garderies en milieu familial, les écoles primaires et les camps de jour sont aussi prévues afin d'amener les enfants à développer leur conscience environnementale. Par ailleurs, la Patrouille verte sera présente lors de divers événements. Ce sera notamment le cas au Mondial des cultures ainsi qu'à certaines fêtes de quartier.

Service téléphonique personnalisé

En composant le 819 314-0426, il est possible de parler avec une personne-ressource ou de demander la visite de la Patrouille verte. Ce service est offert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, mais l'équipe est joignable en tout temps par courriel à patrouilleverte@ville.drummondville.qc.ca.

Secteurs de patrouille

Les secteurs visités par la Patrouille verte sont identifiés par des affiches installées directement dans le quartier et sont annoncés hebdomadairement sur la page Facebook *Info bac brun*. Les citoyens peuvent interpeler les patrouilleurs, poser des questions et bénéficier de conseils pratiques. Ces étudiants à vélo sont clairement reconnaissables par une carte d'identité et un t-shirt à l'effigie de la Patrouille verte.



Les membres de la Patrouille : Alexandra Bélanger, Yancie Gagnon, coordonnatrice, et Alice Boisvert (rangée du haut) ainsi qu'Audrey Bélanger, Léa Durocher et Amélie Bélanger (rangée du bas). Absente sur la photo, Pénélope Houle complète l'équipe.

L'herbe à poux, on l'arrache!

La Ville invite les citoyens à arracher l'herbe à poux sur leur terrain afin de contrer les impacts sur la santé. On estime que plus de 10 % de la population est affectée par le



pollen se dégageant de ce type de végétation. Il provoque la rhinite allergique.

L'herbe à poux est une plante annuelle dont l'apparence et la taille sont très variables selon la situation. En conditions optimales, la plante peut atteindre 1,5 mètre de hauteur. Elle réussit à se développer dans un sol où les conditions de croissance sont difficiles pour les autres plantes et produit une grande quantité de pollen facilement dispersé par le vent (fin juillet à fin septembre).

Quoi faire?

- Arrachez manuellement les plants avant la libération du pollen (mi-juillet);
- Utilisez du paillis pour empêcher la pousse de la mauvaise herbe;
- Améliorez la qualité du sol (terreau, compost ou engrais);
- Ensemencez ou plantez d'autres végétaux pour concurrencer l'herbe à poux.

Drummondville fait sa part

Chaque été, la Ville de Drummondville procède à des tontes de gazon dans les parcs, les espaces verts et les espaces publics avant la floraison de l'herbe à poux. Les plants situés près des bordures de trottoir font également l'objet d'un traitement visant leur éradication.

La seconde vie de vos rebuts

Avec un peu d'imagination, il est possible d'économiser de l'argent et de réduire ses déchets. Le Service du développement durable et de l'environnement souhaite sensibiliser les citoyens de Drummondville à la gestion des rebuts qui ne nécessitent aucun bac roulant, mais un esprit créatif! Afin de restreindre l'enfouissement, le réemploi constitue la deuxième option à privilégier après la réduction à la source. ▶



Un catalogue a été créé pour illustrer la fabrication et la métamorphose des objets. S'inspirant d'images publiées sur internet, il montre différents biens pouvant être

transformés en « objets ressourcés ». Cela laisse place à des initiatives pour créer des variantes d'objets.

Vous pouvez consulter le catalogue

au www.ville.drummondville.qc.ca, dans la section *Environnement/Gestion des matières résiduelles*.

Saviez-vous que...

Si vous pratiquez l'herbicyclage et que vous possédez un terrain de 6500 pieds carrés, vous laissez

sur place de 11 à 23 kilos de rognures de gazon par tonte. Voilà une économie de temps et un beau geste de réduction à la source!

PROBLÈME AVEC LES VERS BLANCS?

Certains propriétaires de terrains à Drummondville sont confrontés à la présence de vers blancs (larves de hanneton). Il est bon de garder l'œil ouvert sur le hanneton commun (*phyllophaga anxia*) ou le hanneton européen (*amphimallon majalis*).

Les gros vers blancs en forme de « C » qui ravagent les pelouses sont les larves de diverses espèces de hannetons. Cependant, elles proviennent généralement de la souche du hanneton européen. En effet, cette espèce fait le plus de ravages au sud-ouest du Québec car elle a un cycle d'un an, mais il n'est pas nécessaire de l'identifier lorsqu'on est aux prises avec une infestation. Les interventions

sont semblables pour tous les types de larves de hanneton.

Effets indésirables

Les vers blancs mangent les racines du gazon (nourriture fibreuse) et de plusieurs autres espèces de plantes. S'ils sont nombreux, la pelouse jaunit par plaques et le gazon se soulève facilement à la main. Si tel est le cas, vous pouvez retourner des plaques de pelouse pour voir les larves sous la surface.

Prévention

Il est inutile d'enlever toute la pelouse pour se débarrasser des vers blancs car ils sortent du sol et se transforment en adultes volants. Il s'agit alors de les empêcher de venir pondre leurs œufs dans le gazon. Différents procédés sont possibles comme

l'utilisation des nématodes (micro-organismes vivants) ou de produits chimiques. Il est également indispensable de garder le gazon vigoureux en le laissant plus long (8 à 10 centimètres de haut), en faisant du terreautage au compost et en le fertilisant correctement.

N'hésitez pas à consulter le personnel d'une pépinière spécialisée dans les insectes et les maladies. Celui-ci pourra vous conseiller adéquatement.

Mario Bélanger
Arboriculteur
Ville de Drummondville



Un exemple de gazon ravagé par les vers blancs.

Votre
GAZON AIME
ses
rognures...

Ne le privez pas de ce plaisir.
HERBICYCLEZ!

www.mrcdrummond.qc.ca/environnement

436, rue Lindsay
Drummondville (Québec) J2B 1G6
Tél. : 819 477-2230 Téléc. : 819 477-8442
Courriel : environnement@mrcdrummond.qc.ca

S'il vous est impossible de pratiquer l'herbicyclage, déposez les rognures de gazon dans le bac brun (là où le service est disponible). Elles seront transformées en compost.



CIRCULATION DES AIDES À LA MOBILITÉ MOTORISÉE

- Quadriporteurs
- Triporteurs
- Fauteuils motorisés

Un encadrement qui tient la route!

Le comité de la Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Drummondville a pour mission de favoriser l'accès aux infrastructures et aux activités de la communauté à l'ensemble de la population. Pour bon nombre de citoyens, l'utilisation des aides à la mobilité motorisée (AMM) est un atout important leur permettant de circuler sur la voie publique ainsi que dans les édifices et les lieux publics. Or, leur utilisation accrue peut engendrer certains conflits et une mauvaise

utilisation de ce type d'appareil peut être une source potentielle de danger et de blessures.

Voilà pourquoi le comité de la Politique d'accessibilité universelle met à la disposition des personnes circulant en AMM deux outils permettant de mieux encadrer leurs déplacements tout en maximisant leur propre sécurité ainsi que celle des citoyens les côtoyant.

Un code de conduite incite les utilisateurs à adopter un comportement approprié lorsqu'ils circulent sur la voie publique. Il est recommandé de munir l'appareil de certains éléments de visibilité. Par exemple, un fanion de couleur vive

permettra de mieux repérer l'AMM dans la circulation. Quant à la conduite de ces appareils, les usagers peuvent circuler sur les voies cyclables, les trottoirs et le bord de la chaussée, tout en respectant les marcheurs, les cyclistes et les automobilistes.

Pour ce qui est des règles de circulation dans les édifices et lieux publics (établissements de services publics et commerciaux, lieux de rassemblements populaires, etc.), les utilisateurs d'AMM sont invités à faire preuve de civisme et de respect dans leurs déplacements. Par exemple, il est recommandé de régler l'AMM à la vitesse minimale, qui correspond généralement au rythme des marcheurs. Il est également

suggéré de garder une distance sécuritaire entre l'AMM et les autres personnes. Il est préférable de ne pas tenter de se faufiler dans la foule. Ainsi, tous se sentiront en sécurité.

Les membres du comité de la Politique d'accessibilité universelle encouragent la population à prendre connaissance de la version complète du *Code de conduite* et des *Règles de circulation*. Les dépliants sont disponibles sur la page d'accueil du site internet www.ville.drummondville.qc.ca de même qu'à l'hôtel de ville. Information : M^{me} Sylvie Allie, agente aux politiques et programmes communautaires, au 819 850-1283

CENTRES COMMUNAUTAIRES

Centre communautaire Saint-Charles (CCSC)

Héna-Québec sera de passage le 28 août prochain, de 14 h à 20 h. Venez donner la vie!

La 32^e édition du tournoi de balle donnée familial aura lieu les 6, 7 et 8 septembre prochains. Les familles du secteur sont invitées à s'inscrire dès maintenant au 819 477-4530. Au programme : joutes amicales, jeux gonflables, tirage de prix de présence pour les enfants et animation musicale.

Dès la fin août, surveillez notre site internet et les journaux locaux pour connaître les activités offertes dans le cadre de la programmation automnale. La période d'inscription se déroulera du 26 août au 6 septembre. L'équipe du CCSC est à la recherche de nouvelles activités. Vos suggestions sont les bienvenues!

Centre communautaire Saint-Pierre (CCSP)

La 41^e édition du Festival de l'épi se tiendra le 1^{er} août, à compter de 16 h, sur les terrains extérieurs du CCSP. M^{me} Michelle Poirier, directrice d'usine chez SCA à Drummondville, agira à titre de présidente d'honneur du festival cette année. Une programmation variée, un service de restauration efficace et une équipe de plus de 150 bénévoles vous y attendront. Information : Sylvie Deshaies, 819 478-7780

Centre communautaire Drummondville-Sud (CCDS)

La fête de quartier est prévue le 10 août. Il y aura des activités amusantes pour toute la famille (jeux gonflables, maquillage et kermesse). Information : 819 478-0202

Soyez attentif au dévoilement complet de notre nouvelle programmation dès septembre prochain. Celle-ci vous réservera des surprises. Plusieurs cours intéressants vous seront offerts.

Notre halte-garderie est ouverte et il nous fera plaisir de prendre soin de vos petits bout'choux du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 18 h (tarification à la journée, à la demi-journée ou à l'heure).

Centre communautaire de loisirs Claude-Nault (CCLCN)

La population est conviée à la grande fête de quartier, le vendredi 16 août au parc Boisbriand. Dès 13 h : spectacle et invité surprise pour les enfants, maquillage, structures gonflables, course de brouette, triathlon et plusieurs jeux parents-enfants. L'épluchette de blé d'Inde, débutant à 17 h, sera suivie d'une soirée dansante extérieure avec prestation artistique.



Fête du quartier St-Joseph

C'EST GRATUIT

14^e édition

Venez vous amuser et faire partie de la fête!
Samedi, 10 août 2013 (8h à 21h)
[Rues Saint-Marcel et Saint-Albert]

Grand bazar traditionnel [8 h à 16 h]
Réservation de table au coût de 25\$ chacune ou 2 pour 40\$ (819-472-6705).

Spectacles sur scène [11 h à 21 h]
Chorale, clown, groupe de musique, chansonnier...de tout pour tous les goûts.

Animation familiale [10 h à 17 h]
Jeux gonflables, clown, mini-ferme, voiture à cheval, concours d'agilité canine.

Activités sportives [10 h à 17 h]
Baignade gratuite, tournois sportifs.

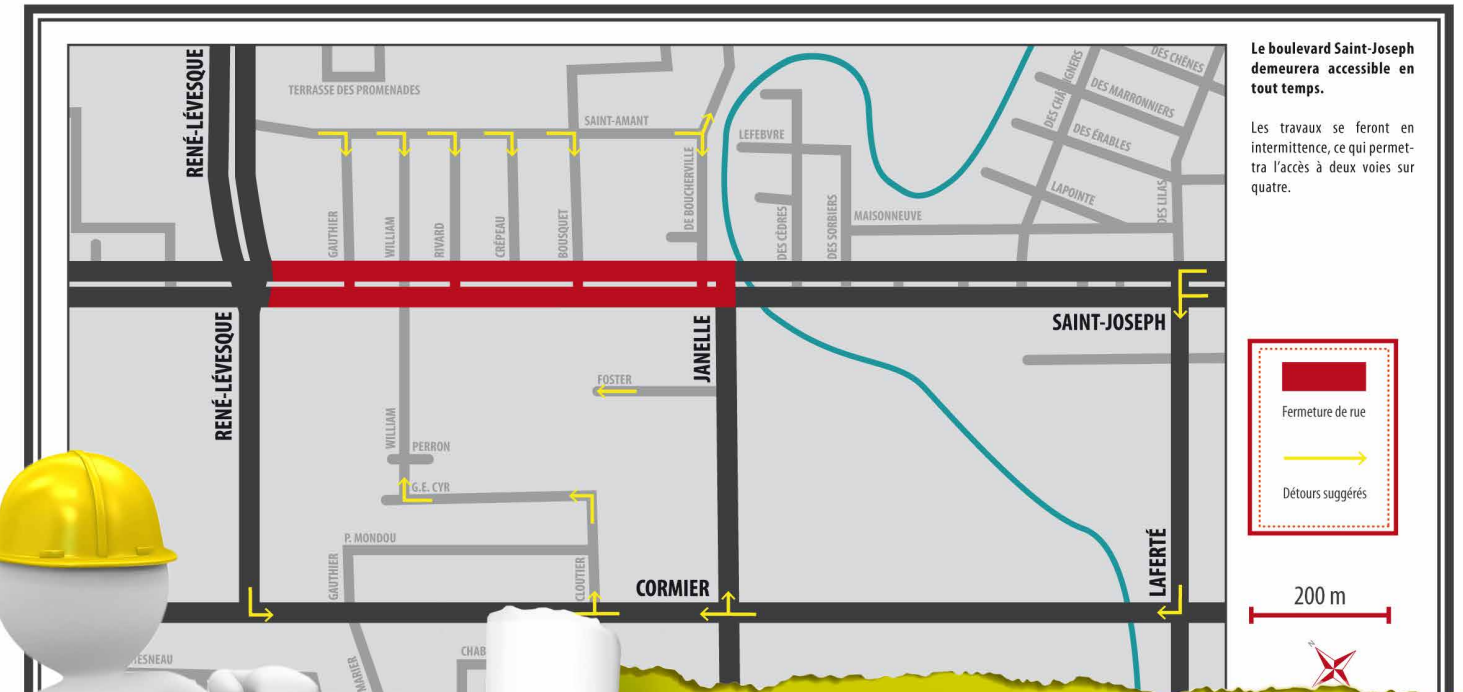
Exposition d'oeuvres d'art [8 h à 16 h]
Oeuvres d'artistes de la région. Exposition et vente.

Pour plus d'informations au sujet de la programmation de la fête,
rendez-vous sur notre site internet au www.sdcquartierstjoseph.com
ou téléphonez-nous au 819-472-6705

Cet événement est organisé par la Société de développement quartier Saint-Joseph et les organismes du milieu, dans le but de favoriser le développement socioéconomique du quartier. Il est rendu possible grâce à la collaboration de précieux partenaires et commanditaires ainsi que des entreprises du quartier Saint-Joseph.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET D'EMBELLISSEMENT BOULEVARD SAINT-JOSEPH

Comme prévu, la Ville de Drummondville procède à une série de travaux d'infrastructures et d'embellissement sur une section du boulevard Saint-Joseph. **Il est important de souligner que les travaux se feront en intermittence, ce qui permettra l'accès en tout temps à deux voies sur quatre, et que les commerces demeurent accessibles pour vous servir.**



Le boulevard Saint-Joseph demeurera accessible en tout temps.

Les travaux se feront en intermittence, ce qui permettra l'accès à deux voies sur quatre.



TOUS LES COMMERCES DEMEURENT ACCESSIBLES POUR VOUS SERVIR!

SOYEZ LES PREMIERS INFORMÉS. SUIVEZ-NOUS :

- dans les prochaines éditions des journaux locaux et à la radio;
- sur Facebook (www.facebook.com/commissariatcommerce);
- sur notre site internet (www.ville.drummondville.qc.ca/info-travaux).

Vous avez tout de même des questions? Envoyez-nous un courriel au travaux.st-joseph@commerce-drummond.com



www.ville.drummondville.qc.ca
travaux.st-joseph@commerce-drummond.com



L'AMPHITHÉÂTRE SAINT-FRANÇOIS DÉVOILE SA PROGRAMMATION

Le site enchanteur longtemps occupé par les Légendes fantastiques vibrera de nouveau en 2013. Cette scène extérieure, propriété de la Ville et dorénavant appelée Amphithéâtre Saint-François, offrira des spectacles et des animations variés de grande qualité. Neuf jours d'activités sont prévus entre juin et décembre (voir programmation ci-dessous).

Les billets, au coût de 5 \$, sont disponibles à la Maison des arts (175, rue Ringuet) ou directement à l'Amphithéâtre Saint-François, dès 19 h 30 (soit deux heures avant la représentation), les soirs de projection de films (1425, rue Montplaisir).

Pour tous les détails sur l'Amphithéâtre Saint-François, visitez le www.ville.drummondville.qc.ca/asf.

Amphithéâtre Saint-François – Programmation

26 juillet, 21 h 30	Cinéma en plein air : James Bond – Goldfinger
2 août, 21 h 30	Cinéma en plein air : Danse lascive (<i>Dirty dancing</i>)
9 août, 21 h 30	Cinéma en plein air : Mary Poppins
16 août, 21 h 30	Cinéma en plein air : doublé québécois avec Starbuck et C.R.A.Z.Y.
1 ^{er} et 2 novembre	Spectacle La Fête des morts, présenté par le Mondial des cultures et le Village québécois d'antan
13 et 14 décembre	Spectacle Noël autour du monde, présenté par le Mondial des cultures et le Village québécois d'antan

UN SITE À DÉCOUVRIR



Le Domaine Trent, centre de diffusion du patrimoine Drummondville, ouvre ses portes à tous les visiteurs cet été, du jeudi au dimanche, de 11 h à 18 h 30, jusqu'au 8 septembre. Et c'est gratuit!

Visites et animations intérieures

Des guides-interprètes accueillent les visiteurs afin de les informer sur les particularités de ce bâtiment patrimonial et de ses habitants.

Une nouvelle exposition intitulée *Histoire et vie, La famille Trent* s'ajoute à la programmation 2013. Cette exposition présente les gens qui ont habité la maison de 1837 à 1963. Une deuxième ligne de temps permet

aux visiteurs d'intégrer la vie de cette famille pionnière aux grands événements qui ont marqué la ville et la région.

Sentier et animations extérieures

Depuis 2012, les visiteurs profitent aussi d'un court sentier aménagé autour de la maison où cinq panneaux d'interprétation historique racontent les faits et les anecdotes de l'époque des Trent.

Agémentées d'arbres, des aires de détente et de pique-nique sont aménagées à proximité du nouveau stationnement situé à l'arrière de la grange.

Information : 819 850-1327 ou www.ville.drummondville.qc.ca

Maison des arts
Desjardins Drummondville

Le **SEXE SHOP**
Comédie et mise en scène
avec Gilles Labulippe
Richard LALANCETTE
du 14 Juin au 7 Septembre 2013
Diane ST-JACQUES
Yan ROSS Julie LECLERC France ARBOUR
Jacques SABAIL

Billetterie
819 477-5412
1 800 265-5412

Maison des arts
Desjardins Drummondville
175, rue Ringuet, Drummondville
Informations et réservations :
www.artsdrummondville.com

Galerie d'art
Desjardins

Jusqu'au 1^{er} septembre
Galerie d'art Desjardins :
35^e anniversaire

La Galerie d'art Desjardins a été inaugurée en décembre 1978. D'abord connue sous le nom de Centre d'exposition Drummond, elle a changé à quelques reprises d'appellation. Près de 300 expositions ont été présentées dans son espace principal, lesquelles ont attiré plus de 411 000 visiteurs. Son orientation



Eva Roucka, *Avoir et être*, 1993, bois,
233 x 114 x 68 cm

est généraliste, avec une tendance marquée envers l'art contemporain québécois. L'exposition qu'elle propose fait un survol, par œuvres interposées, de ces différents aléas qui ont marqué son existence : 35 ans, 35 œuvres, 35 artistes.

175, rue Ringuet, Drummondville
819 477-5412 • artsdrummondville.com